Annexe VIII : Codes de taxation e-dec Export

Répartition des codes de taxation (CT) e-dec Export

	e-dec Export / e-dec web										Stat.		
Taxation	No	Taxation	Direction du trafic	Perfection-nement	Procédure	Décompte	Réparation	Rembour-sement	Trafic de zones franches	Trafic de frontière	CT	CMC	Description
Taxation normale	1	1	-	-	-	-	0	-	-	-	21	1	Taxation normale
	2	1	-	-	-	-	0	-	-	-	24	2	Taxation normale MNC
	3	1	1/2	-	-	-	1	-	-	-	24	2	Taxation normale MNC avec réparation
	4	1	-	-	-	-	0	1	-	-	25	1/2	Normale avec remboursement des COV
	5	1	1/2	-	-	-	1	1	-	-	25	2	Normale avec remboursement des COV avec réparation
	8	1	-	-	-	-	0	3	-	-	27	1/2	Normale avec demande pour l'alcool
	9	1	1/2	-	-	-	1	3	-	-	27	2	Normale avec demande pour l'alcool avec réparation
	10	1	-	-	-	-	0	4	-	-	28	1/2	Normale avec demande pour au moins 2 des types de remboursements 1 à 3
	11	1	1/2	-	-	-	1	4	-	-	28	2	Normale avec demande pour au moins 2 des types de remboursements 1 à 3 avec réparation
	12	1	-	-	-	-	0	5	-	-	29	1/2	Normale avec remboursement de la redevance sur la bière
	13	1	1/2	-	-	-	1	5	-	-	29	2	Normale avec remboursement de la redevance sur la bière avec réparation
Trafic de perfectionnement	14	2	1	1	1	1	0		-	-	30	1	TPCA suspension **sans réparation**
	15	2	1	2	1	1	0		-	-	31	1	TPFA suspension **sans réparation**
	16	2	1	1	1	2	0		-	-	32	1	TPCA remboursement **sans réparation**
	17	2	1	2	1	2	0		-	-	33	1	TPFA remboursement **sans réparation**
	18	2	1	1	3	2	0		-	-	35	1	TP remboursement spécial **sans réparation**
	19	2	2	1	1	1	0		-	-	41	1	TPCP suspension **sans réparation**
	20	2	2	2	1	1	0		-	-	42	1	TPFP suspension **sans réparation**
	23	2	2	1	2	1	0		-	-	53	1	TPCP suspension simplifiée **sans réparation**
	24	2	2	2	2	1	0		-	-	54	1	TPFP suspension simplifiée **sans réparation**
Trafic de perfectionnement	25	2	1	1	1	1	1		-	-	30	2	TPCA suspension **avec réparation**
	26	2	1	2	1	1	1		-	-	31	2	TPFA suspension **avec réparation**
	27	2	1	1	1	2	1		-	-	32	2	TPCA remboursement **avec réparation**
	28	2	1	2	1	2	1		-	-	33	2	TPFA remboursement **avec réparation**
	29	2	1	1	3	2	1		-	-	35	2	TP remboursement spécial **avec réparation**
	30	2	2	1	1	1	1		-	-	41	2	TPCP suspension **avec réparation**
	31	2	2	2	1	1	1		-	-	42	2	TPFP suspension **avec réparation**
	34	2	2	1	2	1	1		-	-	53	2	TPCP suspension simplifiée **avec réparation**
	35	2	2	2	2	1	1		-	-	54	2	TPFP suspension simplifiée **avec réparation**
Marchandises en retour	36	4	-	-	-	-	0	6	-	-	22	1	March. en retour avec demande de remb.
	37	4	-	-	-	-	0	-	-	-	23	1	March. en retour sans demande de remb.
Tabac	40	6	-	-	-	-	0	-	-	-	21	1	Taxation du tabac MC
	41	6	-	-	-	-	0	-	-	-	24	2	Taxation du tabac MNC
	42	6	1/2	-		-	1	-	-	-	24	2	Taxation du tabac MNC avec réparation
Exempt de redevances	43	8	-	-	-	-	0	-	-	-	20	2	Envois non saisis statistiquement
	44	8	1/2	-		-	1	-	-	-	20	2	Envois non saisis statistiquement avec réparation
Gex, Haute-Savoie	45	1, 4, 8	-	-	-	-	0		61	-	61	1	Trafic de zone franche avec la Haute-Savoie
	46	1, 4, 8	-	-	-	-	0		62	-	62	1	Trafic de zone franche avec le Pays de Gex
Samnaun	47	1, 4, 8	-	-	-	-	0		66	-	66	2	Trafic de zone franche avec Samnaun
	48	1, 4, 8	1/2	-	-	-	1		66	-	66	2	Trafic de zone franche avec Samnaun avec réparation
Trafic dans la zone frontière	49	1, 4, 8	-	-	-	-	0	-	-	60	60	1	Trafic dans la zone frontière d'exploitation forestière avec la France
	50	1, 4, 8	-	-	-	-	0	-	-	63	63	1	Autre trafic dans zone frontière
	51	1, 8	-	-	-	-	0	-	-	67	67	2	Produits du pacage frontalier
	52	1,8	-	-	-	-	0	-	-	68	68	2	Trafic de marché

Types de taxation
1 Taxation normale
2 Trafic de perfectionnement
~~3 Trafic de réparation~~
4 Marchandises en retour
5 Allégement douanier
6 Tabac
7 Admission en franchise selon LD
8 Admission en franchise de redevances
10 Marchandises en retour selon le droit douanier
11 Marchandises en retour selon LD et LTVA

CMC
1 Marchandise commerciale
2 Marchandise non commerciale

Types de remboursement
1 Remboursement de la taxe d'incitation sur les COV
~~2 Demande de contribution à l'exportation~~
3 Demande pour l'alcool
4 Demande pour au moins 2 des types de remboursement 1 à 3
5 Remboursement de la redevance sur la bière
6 Autres remboursements

Types de procédure
1 Procédure ordinaire
2 Procédure simplifiée
3 Procédure spéciale

Types de décompte
1 Système de la suspension
2 Procédure de remboursement

Types de perfectionnement
1 Trafic de perfectionnement commercial
2 Trafic de perfectionnement à façon

Réparation
1 oui / 0 non

Direction du trafic
1 actif
2 passif

Trafics de zone franche
61 Haute-Savoie
62 Pays de Gex
66 Samnaun

Trafics dans la zone frontière
60 Trafic dans la zone frontière d'exploitation forestière avec la France
63 Autres trafic dans zone frontière
67 Produits du pacage frontalier
68 Trafic de marché

Remarque e-dec
DPO_HANDELSWARE_C = HST_WARENTYP 4 (entrepôt intermédiaire, seulement export);
DPO_HANDELSWARE_C = HST_WARENTYP 7 (réparation, import et export)
►Livraison Warentyp à DDB (MNC)

► **tous les champs " vides " sont facultatifs** (ils peuvent contenir une valeur ; mais ne doivent pas)
► **tous les champs avec " - " ne sont pas présents**

Lorsqu'aucune combinaison n'entre en ligne de compte => champ CT = vide

Lorsque plusieurs combinaisons entrent en ligne de compte =>
► **si mêmes CT = accepter**
► **si différents CT = vide**

Code de taxation = CT Exportation

Dans l'application e-dec Export, les codes de taxation n'existent pas: les divers champs e-dec (type de taxation, etc.) sont combinés puis transformés en CT correspondants. L'indication dans la colonne e-dec Export nous informe sur la possibilité d'établir la combinaison correspondante.

CT	Texte	e-dec Exp.	Abréviation
20	Marchandises non commerciales qui ne sont pas reprises dans la statistique [1)]	X	MNC
21	Autres marchandises, sans remboursement	X	
22	Marchandises étrangères en retour [2)] avec demande de remboursement des redevances d'entrée	X	
23	Marchandises étrangères en retour [2)] sans demande de remboursement des redevances d'entrée	X	
24	Marchandises non commerciales selon liste des exclusions	X	
25	Le remboursement de la taxe d'incitation sur les COV est demandé	X	
27	Avec demande pour l'alcool	X	
28	Avec demande pour au moins 2 des CT 25 à 27	X	
29	Le remboursement de la redevance sur la bière est demandé	X	
30	Trafic de perfectionnement commercial actif [3)] (système de la suspension)	X	TPCA (SU)
31	Trafic de perfectionnement à façon actif [3)] (système de la suspension)	X	TPFA (SU)
32	Trafic de perfectionnement commercial actif [3)] (procédure de remboursement)	X	TPFA (SU)
33	Trafic de perfectionnement à façon actif [3)] (procédure de remboursement)	X	TPFA (RE)
35	Trafic de perfectionnement actif (procédure spéciale)	X	
41	Trafic de perfectionnement commercial passif (système de la suspension)	X	TPCP (SU)
42	Trafic de perfectionnement à façon passif (système de la suspension)	X	TPFP (SU)
53	Trafic de perfectionnement commercial passif (système de la suspension simplifié)	X	TPCP (SUs)
54	Trafic de perfectionnement à façon passif (système de la suspension simplifié)	X	TPFP (SUs)
60	Trafic dans la zone frontière d'exploitation forestière avec la France	X	

CT	Texte	e-dec Exp.	Abrévia-tion
61	Trafic de zone franche avec la Haute-Savoie	X	
62	Trafic de zone franche avec le Pays de Gex	X	
63	Autre trafic dans la zone frontière	X	
66	Trafic avec Samnaun	X	
67	Produits du pacage frontalier	X	
68	Trafic de marché	X	

Explications

1) Marchandises qui, dans la procédure de la déclaration en douane, peuvent être déclarées au moyen d'une déclaration en douane simplifiée (double de la lettre de voiture, copie de facture, etc.), entre autres :

   - courrier diplomatique
   - effets personnels
   - papiers d'affaires
   - échantillons de marchandises

   Pour les déclarations avec CT 20, il n'est pas possible d'utiliser un autre CT.

2) Les marchandises pour / après réparation ne sont pas considérées comme marchandises en retour. Réparation = opération rendant à nouveau intégralement utilisable une marchandise utilisée, usagée, détériorée ou salie.

3) Jusqu'à la mise en place d'une solution électronique de taxation à l'importation et à l'exportation de la procédure simplifiée de perfectionnement actif, la taxation doit être effectuée selon le form. 47.84 (form. 11.71 et 11.72 resp. 11.86).

1.1.1 Codages pour cas spéciaux Exportation (état : mars 2018)

voir aussi cas spéciaux e-dec Export

				e-dec Export	
				Marchandise commerciale	**Valeur statistique**
Perfectionnement actif/passif Autre que sous le régime du perfectionnement actif/passif. Doit être déclaré en procédure normale selon les prescriptions générales.	En retour après perfectionnement sur territoire douanier avec/sans matériel neuf (**actif**) = Marchandise commerciale			Oui	Valeur import + Coûts du travail/perfectionnement + Valeur matériel neuf + Frais de transport jusqu'à la frontière
	Pour perfectionnement hors du territoire douanier (**passif**) = Marchandise commerciale			Oui	Valeur marchandise + Frais de transport jusqu'à la frontière
Perfectionnement actif (sans la réparation) sous le régime du perfectionnement Art. 12 et 59 LD Les marchandises dans le trafic de perfectionnement actif en procédure simplifiée, doivent être déclarées avec le form. 11.86.	**Type de perfectionnement**	**Type de procédure**	**Décompte**		
	commercial	ordinaire	système de la suspension	Oui	Valeur import + Coûts du travail/perfectionnement + valeur matériel neuf + frais de transport jusqu'à la frontière
			syst. du remboursement	Oui	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	Oui	
			syst. du remboursement	Oui	
Perfectionnement passif (sans la réparation) sous le régime du perfectionnement Art. 13 et 60 LD	commercial	ordinaire	système de la suspension	Oui	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière
		simplifiée	système de la suspension	Oui	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	Oui	
		simplifiée	système de la suspension	Oui	
Perfectionnement actif procédure de remboursement spéciale	Le trafic de perfectionnement actif en procédure de remboursement spéciale se limite aux produits agricoles de base selon le R-10-70 chiffre 10.			Oui	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière

Réparation Autre que sous le régime du perfectionnement actif/passif. Doit être déclaré en procédure normale selon les prescriptions générales. La direction du trafic (actif ou passif) doit toujours être indiquée.	En retour après réparation sur territoire douanier (**actif**) avec/sans matériel neuf y c. réparation sous garantie = Marchandise non commerciale			Non	Valeur import + coûts du travail/perfectionnement + valeur matériel neuf + frais de transport jusqu'à la frontière
	Pour réparation hors du territoire douanier (**passif**) = Marchandise non commerciale			Non	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière
Réparation sous le régime du perfectionnement actif Art. 12 et 59 LD Les marchandises pour / après réparation dans le trafic de perfectionnement actif en procédure simplifiée, doivent être déclarées avec le form. 11.86	**Type de perfectionnement**	**Type de procédure**	**Décompte**		
	commercial	ordinaire	système de la suspension	Non	Valeur import + coûts du travail/perfectionnement + valeur matériel neuf + frais de transport jusqu'à la frontière
			syst. du remboursement	Non	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	Non	
			syst. du remboursement	Non	
Réparation sous le régime du perfectionnement passif Art. 13 et 60 LD	commercial	ordinaire	système de la suspension	Non	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière
		simplifiée	système de la suspension	Non	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	Non	
		simplifiée	système de la suspension	Non	
Marchandise en retour Art. 11 et 61 LD	Marchandises étrangères en retour avec demande de remboursement des redevances d'entrée			Oui	Valeur import + frais de transport jusqu'à la frontière
	Marchandises étrangères en retour sans demande de remboursement des redevances d'entrée			Oui	Valeur import + frais de transport jusqu'à la frontière